

**COMPTE RENDU**  
**de la séance du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 19 mars 2021**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 14

**Présents** : - JURY Gilles - MOULIN Emmanuel - ROMEAS Frédéric - MOULIN Martine - PICHON Christophe - RANCON Raphaël - MENIS Alexandre - TERRIER Blandine - MONGEVILLE Christophe - SAMUEL Béatrice - CROUZET Marc - GUERIN Nathalie - BANCEL Jean-Paul - MONTERYMARD-GRAS Florence

**Excusé** : FAYARD Jean-François

**Secrétaire** : MENIS Alexandre

**Compte rendu du conseil municipal du 05 février 2021**

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 05 février 2021 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

*Compte rendu approuvé à l'unanimité.*

**1ère délibération : demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Monsieur le Maire rappelle que le projet de restauration du lavoir situé rue du four banal et du bachat situé rue du Château peut bénéficier du dispositif « Bonus Relance » 2020/2021.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes .....	18 737.86 €
- Fond 199 Département 43 .....	18 737.86 €
- Autofinancement .....	9 368.94 €
	-----
TOTAL H.T.	46 844.66 €

Après délibération, le conseil municipal sollicite une subvention au titre du Bonus Relance de 40% soit 18 737.86 € auprès de la Région AURA.

*Proposition approuvée à l'unanimité.*

## **2ème délibération : demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire**

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux d'extension du réseau d'Eau Potable sur le hameau de Marnhier, suite au diagnostic réalisé par le cabinet d'études MONTORIER. Ce village compte 8 habitations alimentées par des sources et nécessite une sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

Ce projet d'investissement est estimé à 62 135.00 € H.T.

Il est proposé de solliciter une subvention de 30% auprès du Département.

- Subvention du Département .....	=	18 640.50 € HT
- Autofinancement .....	=	43 494.50 € HT
		-----
		62 135.00 € HT

Après délibération, le conseil municipal autorise Mr le Maire à présenter le dossier de demande de subvention auprès du Département.

*Proposition approuvée à l'unanimité*

## **3ème délibération : révision partielle de la carte communale**

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon en Velay a recensé plusieurs entreprises souhaitant s'installer ou s'agrandir sur le territoire de la commune de Montregard.

Il est proposé de réaliser une révision partielle de la carte communale en cours de validité depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Cette révision ne portera que sur la thématique économique afin d'étendre les zones d'activités d'Aulagny et du Cantonnier.

Compte-tenu de la connaissance du dossier, il est proposé de confier cette révision partielle de carte communale au Cabinet d'Etudes REALITES pour un montant de 5 617.50 € HT soit 6 741.00 € TTC.

Cette mission ne comprend pas la mise à jour du diagnostic complet de la commune, ni d'éventuelles études environnementales spécifiques.

Après délibération, le conseil municipal valide cette révision partielle de la carte communale.

*Proposition approuvée : Pour ..... 13*

*Abstention ... 1*

## **4ème délibération : création d'un droit de préemption**

Monsieur le Maire propose de créer un droit de préemption sur la parcelle H 267 située en zone U, d'une surface cadastrale de 550 m<sup>2</sup>, en vue de procéder à l'aménagement de l'accessibilité et la sécurisation du hameau de Coursoux.

Cet aménagement est nécessaire pour les habitants du hameau et d'intérêt public.

Après délibération, le conseil municipal valide la création de ce droit de préemption.

*Proposition approuvée : Pour.....12*

*Abstention ....1*

*Contre .....1*

**5ème délibération : cession matériel technique – remorque Rolland type BM75**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de remplacer cette remorque utilisée par les agents techniques, acquise en août 1988 et ayant fait l'objet d'un déclassement.

Il est proposé de céder ce matériel à Monsieur Raphaël RANCON domicilié à Montregard, au prix net de 500.00 €.

*Proposition approuvée : Pour ..... 12*

*Abstention ...2*

**6ème délibération : adhésion au service de santé au travail**

Monsieur le Maire expose que le Centre de Gestion propose l'adhésion à un service de santé au travail, constitué de personnels médicaux, paramédicaux, administratifs et techniques. L'objectif étant de favoriser une approche pluridisciplinaire de la sécurité et de la santé au travail.

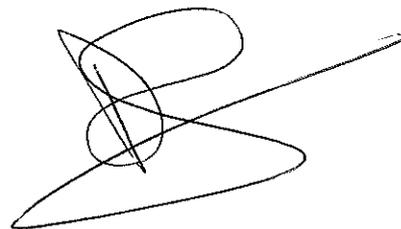
Cette adhésion permettra de disposer d'un service de médecine préventive, d'être accompagnée en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail ainsi que l'inspection en sécurité et santé au travail.

Après délibération, le conseil municipal valide la convention avec le CG43 pour l'adhésion à la formule 1 regroupant tous les services ainsi que de bénéficier de l'option inspection en sécurité et santé au travail.

*Proposition approuvée à l'unanimité.*

Le secrétaire de séance,

Alexandre MENIS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.